

## ANNEXE 6 : MODELE DE LICENCE D'UTILISATION



Paris, le

**Licence de d'évaluation ou de démonstration délivrée pour une durée de 3 mois à compter de la date de délivrance**

### **Licence d'évaluation ou de démonstration de CARTO3D®**

#### ***Préambule***

L'Institut Géographique National et la société Virtuel City coéditent le produit CARTO3D® issu des savoirs faire complémentaire des associés.

Le produit CARTO3D® est une base de données 3d composée de la base de donnée BATI3D® de l'IGN et enrichi des textures de façades acquises au sol et bibliothèques d'objets 3D de Virtuel City. Il est disponible sous la forme d'une base de données 3D diffusée par dalles de 500m x 500m et intégré par Virtuel City dans le logiciel de navigation 3D temps réel V-Story sur 1km<sup>2</sup> par ville

La base de données est disponible Nantes, Marseille, Paris ainsi que sur 15 nouvelles villes à venir définies par la coédition.

#### ***Utilisation***

**La licence d'évaluation ou de démonstration** autorise le *licencié*, pour une durée définie dans la licence, à utiliser les données concédées, dans le but de prendre connaissance de leur contenu, de leur qualité et de leurs spécifications, de tester leur adaptation aux usages du *licencié*, de mettre au point et de promouvoir l'application ou le service qu'il développe. L'utilisation des données est limitée aux évaluations, tests ou démonstrations réalisées par le *licencié*.

CARTO3D® est soumis aux conditions générales d'utilisations données numériques coéditées par l'IGN et Virtuel City :

- mention explicite de la source des données du CARTO3D® par la mention © IGN-Virtuel City année d'édition lors de leur visualisation,
- représentation sur site internet accompagnée obligatoirement des logos de l'IGN et de Virtuel City, munis d'un lien vers l'url [www.carto3d.fr](http://www.carto3d.fr) .

## **Responsabilité**

L'IGN et Virtuel City déclinent toute responsabilité quant à l'utilisation CARTO3D® quant aux dommages matériels ou immatériels qui pourraient en résulter lors d'opérations dont les utilisateurs sont les seuls maîtres d'ouvrage ou maîtres d'œuvre.

**La présente licence est concédée, par ..... le : .....**

à la(les) personne(s) physique(s), morale(s), service(s) ou entité(s) opérationnelle(s) suivante(s), ci-après désignée "le(s) licencié(s)" :

- 
- 
- 
- 

Elle concerne les dalles coéditées par l'IGN et Virtuel City suivantes :

Désignation du produit :

- lot....

***Au titre de la présente licence, le licencié est autorisé à utiliser les fichiers selon les modalités définies par les " conditions générales d'utilisation des données CARTO3D® coéditées par l'IGN et Virtuel City en vigueur à la date de concession de la licence.***

---

***Date, cachet, Signature***